



## Histoire & mesure

XXI - 1 | 2006  
Varia

---

### Gérard MINAUD, *La comptabilité à Rome. Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique*

Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005,  
384 p.

Georges Depeyrot

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/3468>  
ISSN : 1957-7745

#### Éditeur

Éditions de l'EHESS

#### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2006  
Pagination : 255-256  
ISBN : 978-2-7132-2094-4  
ISSN : 0982-1783

#### Référence électronique

Georges Depeyrot, « Gérard MINAUD, *La comptabilité à Rome. Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique* », *Histoire & mesure* [En ligne], XXI - 1 | 2006, mis en ligne le 09 décembre 2008, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/3468>

---

## **Comptes rendus**

Gérard MINAUD, *La comptabilité à Rome, Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, 384 p.

L'horizon économique de la cité grecque se limitait au territoire de la ville, souvent augmenté des lointaines colonies, soumises à la mère patrie. Ainsi commença l'histoire de Rome : partant du Latium, la Ville soumit l'Italie, puis les régions de la Méditerranée occidentale, enfin l'ensemble du monde antique. Rome, maîtresse de l'Empire, devenait le gestionnaire du monde. Les provinces envoyaient les impôts à Rome, mais recevaient des subventions, supportaient les frais des légions, etc. Les propriétaires additionnaient les domaines dans les diverses régions et en retiraient de substantiels profits. Nul n'ignore l'importance de cette vie économique et financière, qui malheureusement reste le plus souvent insaisissable. Les remises d'impôts, les rémissions des dettes privées, la dette d'État, la destruction des livres consignait les sommes dues au fisc : ces faits que mentionnent les historiens antiques, tout comme la fameuse remise des arriérés d'impôts sous Hadrien (800 millions de sesterces, soit peut-être 60 tonnes d'or) sont des événements qui n'ont pu exister que si l'Empire, comme les particuliers, disposait de moyens comptables.

Le grand intérêt du travail de G. Minaud est de se poser la question essentielle de la comptabilité commerciale et privée à Rome. Que peut-on savoir des modes de calcul et d'enregistrement des sommes et des biens ? C'est là la question primordiale.

L'auteur envisage la période allant de 212 avant J.-C. à 550. Il divise son livre en deux parties s'attachant l'une aux « faits et gestes comptables », l'autre à « l'analyse qualitative et quantitative ».

Dans la première partie, il présente et analyse l'ensemble des traces textuelles (entre autres) de cette comptabilité. Un corpus des allusions et des descriptions, un inventaire des représentations sculptées permettent de dresser l'état des lieux. Ces mentions sont rares et souvent difficiles à comprendre et à traduire. Grâce à sa connaissance de la comptabilité et des textes médiévaux auxquels il fait souvent allusion, l'auteur arrive à interpréter ces rares mentions, qui prennent alors tout leur sens.

Dans la seconde partie, il s'attache à analyser les méthodes de calcul et d'enregistrement des faits et des flux financiers. Il passe à l'analyse des divers concepts comptables, puis il se penche sur les présentations globales des comptes d'une exploitation. Les témoignages de Cicéron, Caton, Columelle, Grégoire le Grand, Appien sont étudiés et commentés. Enfin, l'auteur se pose la question de la finalité de cette comptabilité, de la rationalité des comptes et de l'utilisation de la comptabilité comme outil décisionnel dans le monde romain.

L'ensemble nous fait découvrir un système complexe d'enregistrement des faits économiques, des échéances des dettes et des rentrées d'argent, un système de

crédit et de débit. Les Romains consignaient les débits et crédits, mais tenaient aussi des enregistrements par poste ou par créancier. Les opérations quotidiennes étaient récapitulées dans une sorte de grand livre. Désormais, nul ne peut ignorer l'existence des enregistrements comptables, ni leur importance dans la vie quotidienne. Ce travail ouvre la voie à l'étude de la comptabilité d'État. G. Minaud apporte une contribution majeure à la compréhension de la vie économique du monde romain. C'est une étude indispensable.

**Georges Depeyrot**

Olivier FEIERTAG (dir.), *Mesurer la monnaie. Banques centrales et construction de l'autorité monétaire (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Albin Michel, Mission historique de la Banque de France, 2005.

Derrière un titre aussi alléchant, le lecteur d'*Histoire & Mesure* attend une réflexion sur la construction et l'utilisation des outils théoriques et statistiques de mesure de la monnaie dans la perspective de l'invention et de la mise en œuvre de la politique monétaire. Il sera sans doute un peu déçu. La mesure statistique est bien au centre de ce livre, mais souvent surtout dans sa dimension institutionnelle et descriptive, plus que dans ses dimensions théoriques ou politiques véritables. Des études sur l'histoire de la théorie monétaire dans ses relations avec la statistique — et sur leur articulation avec la politique monétaire effectivement menée —, l'auraient sans doute complété utilement. La variété des situations nationales en la matière aurait pu, sans doute, être reliée à celle des relations entre États et banques centrales, autre perspective absente d'un ouvrage qui privilégie une approche interne de ces dernières. Dans son champ d'analyse relativement restreint, cet ouvrage apporte néanmoins une quantité importante d'information sur la mise en place des systèmes statistiques des banques centrales.

L'ouvrage comporte, après un avant-propos du secrétaire général de la Banque de France, Yves Barroux, et une introduction d'Olivier Feiertag, treize chapitres dont deux « témoignages ». En termes chronologiques, il s'étend de 1797 à nos jours ; en termes géographiques, il couvre la Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce et l'Italie, outre deux articles « internationaux » sur la Société des nations et la Banque des règlements internationaux. Un examen attentif montre cependant que la France est très présente, grâce à trois chapitres, aux deux témoignages et à une part substantielle de l'introduction ; cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant dans une collection « mission historique de la Banque de France ». De façon plus surprenante, le XIX<sup>e</sup> siècle fait l'objet de très peu de développements (les précédents de moins encore, comme le revendique le titre, sans justification très satisfaisante).

L'introduction affiche l'ambition du titre, sans proposer un véritable cadre théorique. À juste titre, l'auteur montre que si les premières publications de comptes par les instituts d'émission résultaient des exigences habituelles des actionnaires de sociétés privées, le développement des services de statistique et d'études dans les banques centrales est concomitant du rôle accru de celles-ci dans une économie mondiale très ouverte et sujette à des crises financières récurrentes, ce qui apparaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et se renforce avec les perturbations macroéconomiques de l'entre-deux-guerres. Ce développement résulterait aussi d'une demande sociale plus exigeante